

abandonné leur affiliation à ces sociétés, et quand ? Dans quelles paroisses ?

40. Fait-on des efforts pour enrôler des catholiques dans la franc-maçonnerie ou dans quelque autre société secrète ou défendue ? Avec quel résultat ?

50. Ces sociétés font-elles des progrès dans notre population catholique ?

Veillez distinguer dans vos réponses ce qui est certain, d'avec ce qui est simplement probable ou appuyé sur des *on dit*, et ajoutez les preuves de vos allégations. Pour obtenir ces preuves, vous pouvez prendre toutes les informations que vous voudrez. J'aurais besoin de votre réponse d'ici à huit jours, si c'est possible, c'est-à-dire d'ici au 21 au soir.

II. Le St Père a bien voulu, par un Indult du 25 juillet, prolonger jusqu'au 8 décembre prochain, les indulgences à gagner à l'occasion du *tribuum* pour les noces d'argent de l'Association de St François de Sales.

III. Comme la fête de St Augustin de Cantorbéry coïncide avec celle de St Germain, patron du diocèse, et qu'elle doit être en conséquence permanentement transférée, je la fixe, selon les rubriques, au 29 mai pour ce diocèse.

Agrérez, mes chers Collaborateurs, l'assurance de mon sincère attachement.

† JEAN, EV. DE ST G. DE RIMOUSKI.